


FCPI IR
FIP IR
FCPR
FCPR ISF
FCPI ISF
FIP ISF
HOLDING

		Entre 1.000 et 5.000€	Entre 1.000 et 5.000€	Entre 2 et 10 millions €	Entre 1.000 et 5.000€	Entre 1.000 et 5.000€	Entre 1.000 et 5.000€	Entre 10.000€ et 20.000€
Investissement minimum		Entre 1.000 et 5.000€	Entre 1.000 et 5.000€	Entre 2 et 10 millions €	Entre 1.000 et 5.000€	Entre 1.000 et 5.000€	Entre 1.000 et 5.000€	Entre 10.000€ et 20.000€
Type d'investissement réalisé	60% minimum en non coté	60% minimum en non coté	50% minimum en non coté	50% minimum en non coté	60% minimum en non coté	60% minimum en non coté	100% en non coté	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Capital Risque ✓ Capital Développement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Capital Développement ✓ LBO 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Capital Risque ✓ Capital Développement ✓ LBO 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Capital Risque ✓ Capital Développement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Capital Risque ✓ Capital Développement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Capital Risque ✓ Capital Développement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Capital Risque ✓ Capital Développement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Capital Risque ✓ Capital Développement
Contraintes particulières	Sociétés innovantes européennes	PME situées dans 4 régions européennes limitrophes (ex. Ile de France, Bourgogne, Rhône Alpes)	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 40 % dans des PME éligibles de moins de 5 ans ✓ Intervention uniquement sous forme d'augmentation de capital (max. 1.5 M€) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 40 % dans des PME éligibles de moins de 5 ans ✓ Intervention uniquement sous forme d'augmentation de capital (max. 1.5 M€) ✓ Sociétés innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 20 % dans des PME éligibles de moins de 5 ans ✓ Intervention uniquement sous forme d'augmentation de capital (max. 1.5 M€) ✓ PME situées dans 4 régions limitrophes 	Investissement avant le 15 Juin de l'année de souscription	
Fiscalité	IR	Réduction d'impôt de 25 % du montant investi (cumulable FCPI/FIP), plafonnée à 3.000€ pour une personne seule et 6.000€ pour un couple	-	-		Réduction d'impôt de 25% de la fraction investie dans des PME éligibles	Réduction d'impôt de 25% de la fraction investie dans des PME éligibles	-
	ISF	-	-	Réduction d'ISF de 50% de la fraction investie dans des PME éligibles, plafonnée à 20.000€			Réduction d'ISF de 75% du montant investi, plafonnée à 50.000€	



FCPI IR

FIP IR

FCPR

FCPR ISF

FCPI ISF

FIP ISF

HOLDING

	FCPI IR	FIP IR	FCPR	FCPR ISF	FCPI ISF	FIP ISF	HOLDING
Investisseurs ciblés		Investisseurs particuliers	Investisseurs institutionnels (Banque, Fonds de pension...) Investisseurs particuliers avertis			Investisseurs particuliers	
Durée fiscale minimum	Exonération d'impôt sur les plus values et dividendes si les parts sont détenues au moins 5 ans						-
Durée de détention	Durée de détention généralement comprise entre 6 et 8 ans						
Frais annuel de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Généralement 1,5 à 2,5 % pour les fonds visant les institutionnels ✓ Généralement 3 à 3,90 % pour les fonds visant les particuliers 						
Intéressement de l'équipe de gestion	Généralement équivalent à 20 % des plus values						